



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Brésil

### Résumé

Une publication du SER de Brasilia  
Semaine du 07 09 2026

#### Le Congrès élargit les exceptions aux restrictions fiscales, sans chiffrage consolidé de leur coût

Le Congrès a adopté de nouvelles exceptions aux règles limitant la création d'avantages fiscaux en 2026. Si les dispositifs concernés avaient pour l'essentiel déjà été intégrés aux prévisions budgétaires, leur traitement dérogatoire réduit le champ d'application des garde-fous encadrant les dépenses fiscales, dans un contexte de consolidation budgétaire fragile.

#### Le différend sur l'importation de produits animaux brésiliens constitue un premier test commercial pour l'accord UE-Mercosur

Le différend sur les exigences européennes applicables aux produits animaux dépasse désormais le seul cadre sanitaire. Le Brésil considère que ces restrictions affectent les bénéfices commerciaux attendus de l'accord et évoque le recours à plusieurs instruments de rééquilibrage, tout en privilégiant à ce stade une résolution par le dialogue.

#### Le soutien aux carburants est renforcé, portant son coût cumulé à 37,5 Md BRL depuis mars

Face au retour du Brent autour de 100 USD le baril, le gouvernement a renforcé son dispositif de soutien aux carburants. Les nouvelles mesures représentent un coût estimé à 7 Md BRL (1,2 Md EUR) par mois et combinent subvention au diesel et baisses d'impôts sur l'essence et l'éthanol. Avec les dispositifs déployés depuis mars, leur coût cumulé devrait atteindre 37,5 Md BRL (6,3 Md EUR).

#### Graphique de la semaine : Evolution des importations de voitures chinoises

##### LE CHIFFRE A RETENIR :

## 110%

La hausse du nombre de véhicules chinois importés par le Brésil au cours des huit premiers mois de l'année, en glissement annuel

Source : Anfavea

### Évolution des marchés

| Indicateurs                | Variation sur la semaine | Variation cumulée sur l'année | Niveau  |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------|
| Bourse (Ibovespa)          | +0,4%                    | +10,2%                        | 185 911 |
| Risque-pays (CDS 5 ans Br) | -3,9%                    | -6,7%                         | 113     |
| Taux de change USD/BRL     | +0,8%                    | -1,2%                         | 5,12    |
| Taux de change €/BRL       | +0,8%                    | +0,0%                         | 5,95    |

Note : Données du jeudi à 11h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

# Actualités macro-économiques & financières

## Le Congrès élargit les exceptions aux restrictions fiscales, sans chiffrage consolidé de leur coût

Le Congrès a adopté le 3 septembre le Projet de loi complémentaire (PLP) 74/2026, qui permet à plusieurs dispositifs fiscaux de déroger aux restrictions applicables en 2026. Adopté par 346 voix contre 46 à la Chambre puis à l'unanimité au Sénat, le texte a été transmis au président Lula pour sanction. La Loi de directives budgétaires (LDO) 2026 interdit en principe l'extension ou la prorogation des dépenses fiscales, afin de limiter la création de nouvelles pertes de recettes dans un contexte de déficit public.

**Les principales exceptions concernent le Régime spécial de taxation des services de data centers (Redata), les programmes Pronon et Pronas de soutien à la prise en charge du cancer et du handicap, ainsi que des allègements prévus en faveur des réassureurs locaux.** Ces dispositifs pourront notamment être mis en œuvre malgré l'interdiction générale prévue par la LDO. Ils seront également exemptés de plusieurs exigences normalement associées aux nouveaux avantages fiscaux, notamment en matière de durée, d'objectifs quantifiés et d'évaluation de leur efficacité.

**Le coût budgétaire de l'ensemble de ces dérogations n'a toutefois pas fait l'objet d'un chiffrage consolidé.** Les

deux principales dépenses fiscales pour lesquelles une estimation officielle est disponible représentent environ 5,9 Md BRL (1Md EUR) en 2026 : 5,2 Md BRL (877 M EUR) pour le Redata et 704,7 M BRL (119 M EUR) pour Pronon/Pronas. Ce montant ne correspond toutefois pas à un coût budgétaire additionnel puisque ces pertes de recettes avaient déjà été prises en compte dans les projections budgétaires pour 2026. Le texte vise donc principalement à lever les obstacles juridiques qui auraient pu empêcher leur mise en œuvre.

**Les dérogations ne constituent cependant pas un blanc-seing car pour les mesures entraînant une perte de recettes, celle-ci doit déjà avoir été prise en compte dans le budget ou être compensée, tandis que sa mise en œuvre doit rester compatible avec la cible de résultat primaire.** Le PLP assouplit également les règles applicables aux transferts volontaires vers les municipalités de moins de 65000 habitants, qui pourront dans certains cas recevoir des fonds fédéraux malgré des irrégularités fiscales ou administratives. La mesure vise à éviter l'interruption de politiques publiques dans les petites communes, mais réduit en contrepartie l'effet incitatif des critères de bonne gestion financière prévus par la Loi de responsabilité fiscale.

**L'impact immédiat sur la trajectoire budgétaire apparaît pour l'instant limité et les pertes de recette fiscale étaient en grande partie déjà intégrés aux projections budgétaires.** L'enjeu réside davantage dans la multiplication des dérogations aux garde-fous adoptés pour contenir les dépenses fiscales et obligatoires. Sans remettre formellement en cause les objectifs de résultat primaire, l'accumulation de régimes particuliers réduit peu à peu le périmètre effectivement soumis aux

restrictions budgétaires et peut remettre en cause l'effort de consolidation, dans un contexte de marges de manœuvre discrétionnaires comprimées.

## **Le différend sur l'importations de produits animaux brésiliens constitue un premier test commercial pour l'accord UE-Mercosur**

**Depuis le 3 septembre, seuls les pays apportant des garanties suffisantes quant au respect des nouvelles règles européennes sur l'utilisation d'antimicrobiens peuvent exporter certains animaux et produits d'origine animale vers l'UE.** Le Brésil ne figure pas dans la nouvelle liste européenne adoptée en mai et par conséquent, ses exportations de plusieurs produits, notamment de viande bovine et de volaille, ont été suspendues.

**Les flux concernés sont évalués à environ 1,84 Md USD par an, soit près de 4 % des exportations brésiliennes de biens vers l'UE, qui avaient atteint 49,8 Md USD en 2025.** L'impact commercial direct reste donc contenu à l'échelle d'une relation bilatérale représentant 100 Md USD d'échanges de biens en 2025.

**La portée de la mesure est toutefois plus importante au regard du nouvel accord UE-Mercosur, dont le volet commercial est appliqué provisoirement depuis le 1er mai 2026.** Plusieurs des produits concernés bénéficient en effet de quotas ou de réductions tarifaires négociés dans ce

cadre. Le gouvernement brésilien considère dès lors que leur exclusion du marché européen réduit les gains d'accès au marché obtenus lors des négociations et pourrait modifier « l'équilibre des concessions » ayant permis la conclusion de l'accord.

**Brasilia a en conséquence durci son discours commercial.** En l'absence de solution négociée, le gouvernement a indiqué se réserver la possibilité de mobiliser les instruments prévus par l'accord UE-Mercosur, le système commercial multilatéral mais également la Loi de réciprocité économique adoptée en 2025. Cette dernière autorise notamment l'Exécutif à restreindre certaines importations ou à suspendre des concessions commerciales, d'investissement ou de propriété intellectuelle en réponse à des mesures étrangères qui annuleraient ou réduiraient les bénéfices accordés au Brésil par un accord commercial.

**L'accord UE-Mercosur prévoit lui-même un mécanisme de rééquilibrage des concessions, introduit à la demande du Mercosur lors de la renégociation du texte entre 2023 et 2024.** Celui-ci vise précisément à préserver les gains d'accès au marché lorsqu'une mesure appliquée par l'une des parties annule ou réduit substantiellement les bénéfices commerciaux attendus de l'accord, même sans constituer une violation de celui-ci.

**Ce mécanisme reste cependant sujet à interprétation.** Le Parlement européen a relevé en janvier 2026 que le gouvernement brésilien considère que la portée temporelle du mécanisme pourrait remonter jusqu'à des dispositions prises 2019, au moment de

la signature de l'accord de principe sur le volet commercial. Le Commission Européenne défend de son côté une interprétation plus restrictive, qui permettrait le déclenchement du mécanisme de rééquilibrage uniquement en cas de disposition non connue ou qui ne pouvait être raisonnablement anticipée au moment de la conclusion de l'accord. Brasília n'a, à ce stade, engagé aucune procédure formelle allant dans le sens de la mobilisation de cette procédure de rééquilibrage.

**Le scénario d'une escalade commerciale reste toutefois peu probable à court terme.** Le dialogue technique se poursuit et l'audit européen achevé le 4 septembre a jugé satisfaisants les contrôles brésiliens concernant les chaînes de volaille et de miel, ouvrant la voie à leur réintégration dans la liste des fournisseurs autorisés. Cette réintégration reste toutefois soumise à l'achèvement de la procédure administrative européenne. Le gouvernement ainsi que les producteurs brésiliens espèrent une reprise de ces exportations dans les prochains mois, tandis que la situation demeure plus complexe pour la viande bovine.

## Etude Economique & financière

### Le soutien aux carburants est renforcé, portant son coût cumulé à 37,5 Md BRL depuis mars

Le nouveau paquet de soutien représente un coût mensuel estimé à 7 Md BRL (1,2 Md EUR), dont 5 Md BRL (840 M EUR) pour le diesel et 2 Md BRL (336 M EUR) de moindres recettes fiscales sur l'essence et l'éthanol. Pour le diesel routier, une nouvelle subvention de 1 BRL (0,17 EUR) par litre est versée aux producteurs et importateurs, qui doivent répercuter intégralement cette somme sur leur prix de vente. Elle s'ajoute temporairement à la subvention existante d'environ 1,12 BRL par litre, qui reste en vigueur jusqu'au 27 septembre. Le soutien pourrait donc atteindre 2,12 BRL (0,36 EUR) par litre pendant cette période. Le gouvernement décidera ensuite de maintenir ou d'adapter le dispositif en fonction de l'évolution des cours internationaux.

**Pour l'essence, le gouvernement modifie en revanche le mécanisme de soutien.** La subvention directe de 0,44 BRL par litre, arrivée à échéance le 9 septembre, est remplacée jusqu'au 9 octobre par une réduction des impôts fédéraux PIS/Pasep (Programme

d'intégration sociale/Programme de formation du patrimoine du fonctionnaire public) et Cofins (Contribution pour le financement de la sécurité sociale). La charge fiscale est réduite de 0,63 BRL (0,11 EUR) par litre, à 0,16 BRL. Les mêmes contributions sont temporairement ramenées à zéro sur l'éthanol, soit une réduction de 0,19 BRL (0,03 EUR) par litre. Le manque à gagner est estimé à 1,7 Md BRL (285 M EUR) pour l'essence et 300 M BRL (50 M EUR) pour l'éthanol sur un mois.

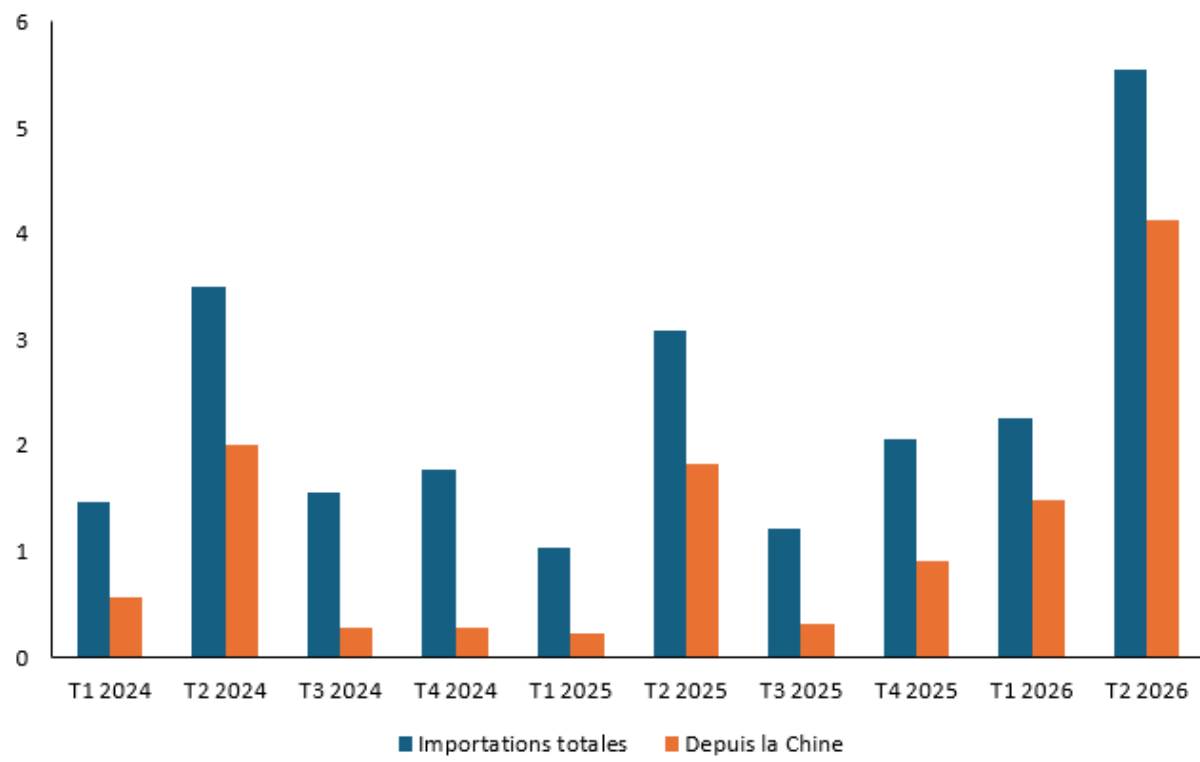
**En parallèle, deux mesures provisoires ont ouvert près de 7 Md BRL (1,2 Md EUR) de crédits extraordinaires.** La première prévoit 6,6 Md BRL (1,1 Md EUR) pour financer les dispositifs de soutien aux carburants déjà engagés, dont 5,6 Md BRL (941 M EUR) au diesel. Une seconde ouvre 375 M BRL (63 M EUR) supplémentaires pour financer les opérations du Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (Pronaf), afin d'assurer la continuité du crédit destiné à l'agriculture familiale.

**Entre mars et août, le coût des mesures de soutien a atteint environ 25 Md BRL (4,2 Md EUR) pour contenir la transmission du choc pétrolier aux prix domestiques.** En incluant les 12,5 Md BRL (2,1 Md EUR) attendus pour le seul mois de septembre, le coût total devrait atteindre 37,5 Md BRL (6,3 Md EUR) depuis le début du conflit.

**Le gouvernement estime toutefois que l'effet sur les finances publiques est en partie compensé par la hausse des recettes liées au pétrole.** Les royalties, la fiscalité du secteur et la taxe sur les exportations devraient générer plus de 10 Md BRL (1,7 Md EUR) de recettes supplémentaires par mois au prix actuel du baril. Cette compensation ne neutralise cependant pas intégralement l'impact budgétaire des dispositifs. Le gouvernement a reconnu qu'ils pèseront sur le résultat primaire et pourraient nécessiter de nouveaux blocages de dépenses lors de la prochaine évaluation budgétaire, attendue le 24 septembre.

# Graphique de la semaine

## Evolution des importations de voitures particulières chinoises en Md USD



Source: MDIC/ Secex

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasilia.

Rédaction : Léo Portier (Adjoint)

Abonnez-vous : [leo.portier@dgtresor.gouv.fr](mailto:leo.portier@dgtresor.gouv.fr)